

Le Maire, dirigeant d'une équipe d'élus et d'agents : rôle et fonctions de chacun

Contenu

1. Le rôle de chacun

- Le Maire employeur et manager d'une équipe d'élus et d'agents
 - Le rôle du Maire en sa qualité d'employeur
 - Le rôle du Maire en sa qualité d'animateur d'une équipe d'élus
- Les Adjoints au Maire : rôle et fonction
- Les Conseillers municipaux : rôle et fonction
- Le/la Secrétaire de mairie ou Directeur/Directrice général(e) des services : sa relation avec les élus
- Le personnel : la relation avec les élus
- Les statuts
- Organigramme : présentation d'un exemple

2. Travail en groupe

- Les difficultés rencontrées dans la relation avec les agents
- Les conséquences sur le fonctionnement de la commune
- Les moyens mis en œuvre pour pallier les difficultés
- Les propositions pour améliorer les relations

3. Retour et présentation du travail des groupes

4. Réflexions autour de propositions

Méthodes pédagogiques

- Présentation par power point
- Remise du document aux participants
- Travail en groupe

Toute autre utilisation, reproduction, diffusion, publication ou retransmission du contenu est strictement interdite sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur.

ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS DE VENDÉE

Maison des Communes de la Vendée

65 rue Kepler – CS 60239 – 85006 La Roche-sur-Yon cedex

Tél. : 02 53 33 01 39 – e-mail : asso.maires@cdg85.fr

www.maisondescommunes85.fr

*Notre mission,
faciliter
les vôtres !*